

CHSCT 18 nov. 2016

Point 4 - désamiantage

Présidence
Direction du Patrimoine
Direction Logistique et Sécurité

université
Paris | Ouest
Nanterre La Défense

SOMMAIRE

1 TOUR BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE

2 DOSSIER TECHNIQUE AMIANTE

Composition des DTA

Obligations

Grilles d'analyse

Etat des lieux - Résultats

3 ACTIONS

Tour Bibliothèque Universitaire

↳ Désamiantage de la tour de la BU

- ↳ Périimètre
 - ▶ Intégralité de la Tour bibliothèque universitaire
 - ▶ Les bâtiments satellites ont été désamiantés en 1999-2000
- ↳ Opération
 - ▶ Inscrite au CPER 2015-2020 - 4,9M€
 - ▶ EPAURIF mandataire de maîtrise d'ouvrage

↳ Etudes (pilotées par l'EPAURIF)

- ↳ Etude du transfert d'activité.
 - ▶ Etude d'un scénario de transfert complet d'activité,
 - ▶ Préconisation de l'EPAURIF
- ↳ Etude de faisabilité technique
 - ▶ Modes opératoires travaux
 - ▶ Phasage, scénarios d'intervention
- ↳ Dossier d'expertise
 - ▶ Procédure de validation de l'opération par l'Etat.

↳ Analyses d'air

- ↳ Campagne septembre 2016
 - ▶ 81 prélèvements d'air sur l'ensemble de la tour
 - ▶ 80 échantillons sans fibre d'amiante détectée
 - ▶ 1 échantillon avec détection de fibre
- ↳ Echantillon avec détection de fibre
 - ▶ Localisation : sas local photo au sous sol 2
 - ▶ Taux mesuré : < 1,78 fibre/litre
 - ▶ Seuil d'alerte : 5 fibres/litre

↳ Calendrier (communiqué par l'EPAURIF)

- ↳ Décembre 2016
 - ▶ Remise étude du transfert d'activité
 - ▶ Remise étude de faisabilité technique
- ↳ Février 2017
 - ▶ Remise Dossier d'expertise version initiale
- ↳ 2017
 - ▶ Validation du dossier d'expertise et poursuite de l'opération
 - ▶ Définition du calendrier prévisionnel d'opération

Dossier Technique Amiante

Composition des DTA

Connaissance de la présence d'amiante

- ▾ Dossier Technique Amiante
 - ▶ Obligation Légale - Démarche cadrée réglementairement
 - ▶ Concerne les bâtiments construits avant le 01/07/1997
 - ▶ Documents pouvant être consultés par les usagers, entreprises...

Structuration du DTA

- ▾ Périmètre :
 - ▶ Nanterre – 17 entités : A, B, C, D, DD, E, F, G, I, L, M, MAE, T, BU, CSU, Réseaux sous terrains, Chaufferie
 - ▶ Ville d'Avray – 11 entités : A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, réseaux
 - ▶ Une entité : un DTA
- ▾ Repérage in situ par entreprise agréée (observation prélèvements, cartographie)
- ▾ Caractérisation de l'état suivant grille d'analyse réglementaire (Analyse laboratoires, décision opérateur)
- ▾ Catégories de matériaux :
 - ▶ Matériaux visibles et accessibles aux occupants
 - ▶ Liste A : « matériaux friables » flocages ...
 - ▶ liste B : « matériaux non friables », dalles de sol, mastics, fibrociment...
 - ▶ Note : un repérage complémentaire hors DTA réalisé sur certains matériaux liste C
- ▾ Etat des matériaux :
 - ▶ Liste A : **Score 1 à 3**
 - ▶ Liste B : **Score EP** (Evaluation Périodique) / **AC1** : Action corrective de niveau 1 / **AC2** : Action corrective de niveau 2

Dossier Technique Amiante

Obligations

↳ Obligations induites par le DTA – LISTE A

- ↳ Les **scores 1** nécessitent une évaluation périodique consistant à :
 - ▶ Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux concernés ne s'aggrave pas (délai maximal de 3 ans);
- ↳ Les **scores 2** nécessitent une mesure d'empoussièrement :consistant à :
 - ▶ Réaliser une mesure d'empoussièrement de l'air dans un délai de 3 mois à compter de la date de remise du rapport de repérage.
- ↳ Les **scores 3** nécessitent une action corrective consistant à :
 - ▶ Information du préfet du lieu d'implantation de l'immeuble dans un délai de 2 mois à compter de la date de remise du rapport de repérage
 - ▶ Transmission au préfet des travaux à réaliser ou de l'échéancier proposé dans un délai de 12 mois à compter de la date de remise du rapport de repérage
 - ▶ Achever les travaux de retrait dans un délai de 3 ans à compter de la date de remise du rapport de repérage

Dossier Technique Amiante

Obligations

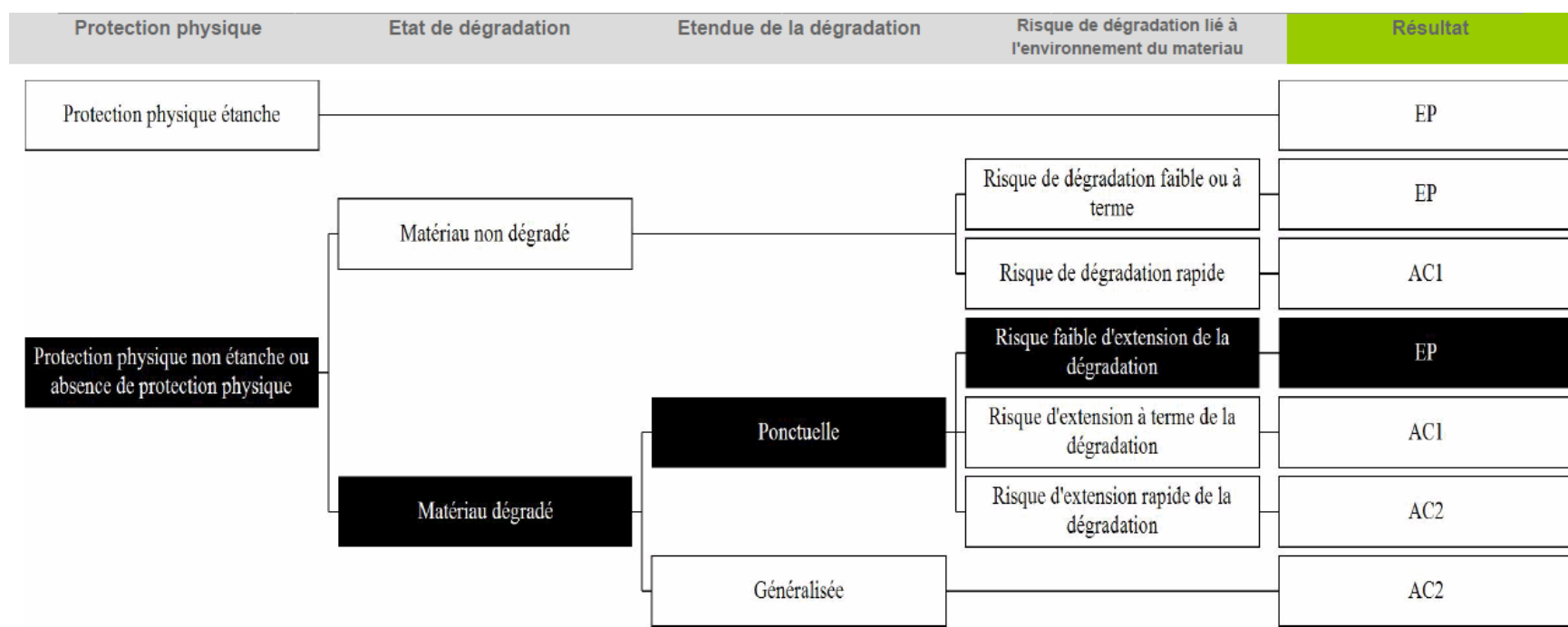
↳ Obligations induites par le DTA – LISTE B

- ↳ Les scores **EP** nécessitent une évaluation périodique consistant à :
 - ▶ Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux concernés ne s'aggrave pas ;
 - ▶ Rechercher les causes de dégradation et prendre les mesures adaptées pour les supprimer
- ↳ Les scores **AC 1** nécessitent une action corrective consistant à ::
 - ▶ Rechercher les causes de la dégradation et **définir les mesures correctives appropriées** pour les supprimer (remise en état se limitant au remplacement, au recouvrement ou à la protection des seuls éléments dégradés)
 - ▶ **Procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives**
 - ▶ Veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante
 - ▶ Contrôler périodiquement les matériaux
- ↳ Les scores **AC2** nécessitent une action corrective consistant à :
 - ▶ Prendre les **mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation**, cela peut consister à adapter voire condamner l'usage des locaux. Pendant les mesures conservatoires, une mesure de l'empoussièrement doit être réalisée.
 - ▶ Procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées
 - ▶ **Mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait**

Dossier Technique Amiante

Grille d'analyse liste B

Grille d'analyse LISTE B : exemple dalle vinyle amiantée



Dossier Technique Amiante

Etat des lieux - Résultats

Présence de matériaux Amiantés - NANTERRE

	Liste A			Liste B			<i>Total</i>
	Score 1	Score 2	Score 3	Score EP	Score AC1	Score AC2	
A	0	0	0	101	45	7	153
B	0	0	0	37	18	2	57
C	0	0	0	94	36	16	146
D	0	0	0	96	34	9	139
DD	0	0	0	1	0	0	1
E	0	0	0	138	21	5	164
F	0	0	0	200	30	3	233
G	0	0	0	207	47	0	254
I	0	0	0	11	0	0	11
L	0	0	0	6	0	0	6
M	0	0	0	0	0	0	0
MAE	0	0	0	0	0	0	0
T	0	0	0	0	0	0	0
BU Sat	0	0	0	19	0	0	19
BU Tour	40	3	15	36	0	1	95
Chauf	0	0	0	0	0	0	0
CSU	0	0	0	24	3	1	28
Rsx sout	0	0	0	8	0	0	8
<i>Total</i>	40	3	15	978	234	44	1314

Unité : volumes/locaux

Dossier Technique Amiante

Etat des lieux - Résultats

Présence de matériaux Amiantés – VILLE D'AVRAY

	Liste A			Liste B			<i>Total</i>
	Score 1	Score 2	Score 3	Score EP	Score AC1	Score AC2	
A	0	0	0	0	0	0	0
B	0	0	0	66	5	0	71
C	0	0	0	1	6	0	7
D	0	0	0	1	0	0	1
F	0	0	0	37	0	0	37
G	0	0	0	21	0	0	21
H	0	0	0	1	0	0	1
I	0	0	0	1	0	0	1
J	0	0	0	8	0	3	11
<i>Total</i>	0	0	0	136	11	3	150

Unité : volumes/locaux

Dossier Technique Amiante

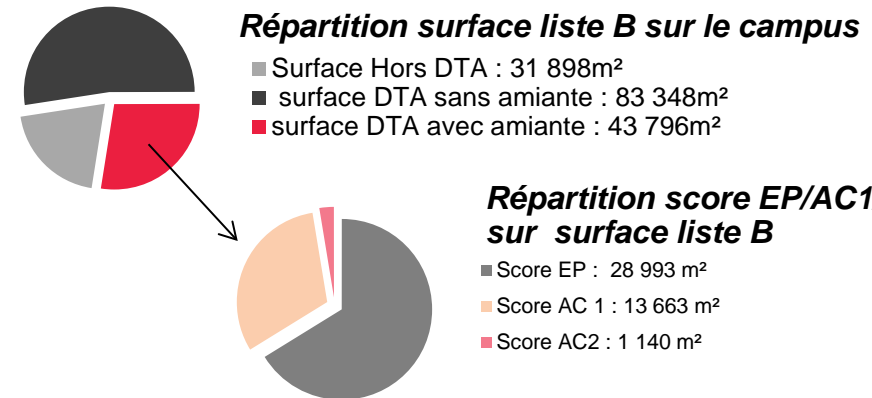
Etat des lieux - Résultats

Matériaux Liste A - Tour BU

- ↳ Score 1 : flocage poteaux avec protection mécanique
- ↳ Score 2 : flocage derrière parement bois
- ↳ Score 3 : Résidus de flocage en sous face plancher haut Tour

Matériaux Liste B

- ↳ Matériaux
 - ▶ Conduits fibrociment en sous-sols (évacuation EU)
 - ▶ Plaques d'émailite en façade extérieure
 - ▶ Joints d'étanchéité vitrages
 - ▶ Dalles vinyles amiantées + colle
- ↳ Score EP (Site de Nanterre)
 - ▶ Surface totale : 28 993m² - Nb de locaux :978u.
- ↳ Score AC1 (Site de Nanterre)
 - ▶ Surface totale : 13 663m² - Nb de locaux :234u.
 - ▶ 75 salles de cours / 58 bureaux administratifs ou enseignants / 63 circulations horizontales / 38 locaux techniques
- ↳ Score AC2 (Site de Nanterre)
 - ▶ Surface totale : 1 140m² – Nb de locaux : 44u.
 - ▶ Nb des locaux publics : 12u. (1 102m²)
 - ▶ Autre locaux : techniques et logistique : 19u. (38m²)
 - ▶ 13 vides sanitaires contenant des débris de conduites fibrociment



Liste des locaux AC2 recevant du public			
Désignation	Surface	Destination	Affectataire
Bât A			
A 202	58 m ²	Enseignement - Salle de cours -	SSA
Bât C			
C 21	52 m ²	Logistique - Local ménage -	DLS
C 206 A	70 m ²	Enseignement - Salle de cours -	SPSE
C 206 B	50 m ²	Enseignement - Salle de cours -	SPSE
Bât D			
D 111	59 m ²	Enseignement - Salle de cours -	SSA
D 411	59 m ²	Enseignement - BUFR géo salle de consultation	SSA
D 421	59 m ²	Enseignement - salle de cours -	SSA
Bât E			
E3	172 m ²	Enseignement - Amphithéâtre	ADE
Bât F			
F 216	114 m ²	Enseignement - Salle de cours -	DSP
F 252	115 m ²	Enseignement - Salle de cours -	DSP
F 307	30 m ²	Vie Sociale - Local associatif -	AGEN
CSU			
R 09	264 m ²	Installations sportives - Gradins salle omnisport -	SUAPS

Actions

Actions menées ou en cours

2010-2011

- ▶ Etudes de programmation désamiantage tour BU

2013

- ▶ Demande inscription opération Tour BU au CPER 2015-2020
- ▶ Mission ATMO : définitions des obligations, structuration des procédures internes et outils d'achat
- ▶ Travaux de retrait : opérations test (A204, E204)
- ▶ Formation équipes atelier DP

2014-2015-2016

- ▶ Réalisation DTA et analyse

Actions à venir

Evaluation périodique :

- ▶ Mesures du taux de fibres dans l'atmosphère (limite <math><5f/l</math>)
- ▶ Veille sur les évolutions des dégradations de sols

Actions à court terme : mesures conservatoires

- ▶ Locaux AC2 ouverts au public : Fermeture des locaux
- ▶ Locaux AC2 techniques : mise en place de protection des sols

- ▶ Demande de crédits spécifiques à la tutelle

2016

- ▶ Convention EPAURIF et démarrage de études de désamiantage tour BU
- ▶ Mission ATMO : rédaction marchés de travaux&PI
- ▶ Notification marché de travaux désamiantage nov 2016
- ▶ Notification marché PI : début 2017
- ▶ Recyclage Formation équipes atelier DP
- ▶ Repérage fin des désordres sols locaux AC1 en vue de la définition de mode opératoires et marchés de travaux de réparation des sols

- ▶ Locaux AC1 avec dégradation avancée (dalles de sol + chape) : mise en place de protection des sols

Actions à moyen terme : mesures correctives

- ▶ Locaux AC2 : retrait des dalles de sols désamiantage (été 2017) pour réouverture
- ▶ Locaux AC1 : campagnes de réparation des sols, travaux de désamiantage

CHSCT 18 nov. 2016

Point 4 - désamiantage

Présidence

Direction du Patrimoine

Direction Logistique et Sécurité